

# CIMES

DURABLES

CIMES DURABLES,  
JE M'ENGAGE !





## 3 QUESTIONS SUR LA DÉMARCHE CIMES DURABLES

### Quelle est l'action de l'ANMSM en matière de développement durable ?

En 2007, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne publiait une Charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne. 10 ans après, il est aujourd'hui nécessaire de faire évoluer le contenu de la charte vers une dynamique plus collective et collaborative, accessible à tous. L'ANMSM souhaite aujourd'hui impulser cette nouvelle dynamique sous le nom de CIMES Durables.

### Pourquoi parler de « dynamique » ? À qui s'adresse-t-elle ?

Le mot dynamique vient du grec ancien « dynamikos » qui signifie puissant, en mouvement. CIMES Durables se veut donc un outil puissant et évolutif, au service des stations de montagne qui souhaitent le mettre en œuvre. La démarche privilégie la notion de « stations, territoires pilotes », afin de renforcer leur mise en réseau et mettre en valeur les actions locales.

### Comment intégrer la dynamique ?

CIMES Durables est constituée de façon à ce que les stations puissent facilement s'impliquer dans cette démarche volontaire. Il leur appartient de puiser dans cet échantillon d'engagements et, en fonction de leur priorité, de mettre en œuvre les actions de leur choix. La dynamique est ainsi conçue pour permettre aux stations de progresser dans le temps.

## LE MOT DES PRÉSIDENTS



*En prenant en compte les enjeux environnementaux et les nouvelles attentes des clients, CIMES Durables est une dynamique innovante qui permettra aux stations de montagne membres de l'ANMSM de franchir un nouveau cap dans la mise en œuvre de leur développement durable.*

Charles Ange GINESY  
Député Maire de Péone Valberg  
Président de l'ANMSM



*Pour aider les stations, la Commission Aménagement du Territoire et Développement Durable les accompagnera dans leur démarche. Elle est chargée d'impulser les actions locales, d'assurer leur suivi et d'apporter des conseils concrets aux stations.*

Jean-Pierre ROUGEAUX  
Maire de Valloire  
Président de la CATDD

## UN ENGAGEMENT PRÉALABLE

- La démarche « Cimes Durables » est un **engagement volontaire** de la commune-station dans le cadre des lois et règlements en vigueur et du principe de la libre administration des collectivités locales.
- La commune-station manifeste cet engagement dans le cadre d'une **délibération de son conseil municipal**. Elle désigne un **référént chargé d'animer la dynamique** CIMES DURABLES au niveau local et d'assurer l'interface avec les travaux de la Commission Aménagement du Territoire et Développement Durable.
- Dès lors que cet engagement est manifesté par délibération du conseil municipal, **le maire ou son représentant est membre de droit de cette commission**.
- En fonction de ses capacités budgétaires, elle s'engage à mettre en œuvre au moins **3 engagements** définis dans le présent document qui peuvent être complétés par un plan d'actions annuel ou pluriannuel.
- Les communes-stations qui souhaiteraient s'engager dans une démarche complémentaire de labellisation peuvent candidater au **label Flocon Vert**.

## FONCTIONNEMENT DE LA DYNAMIQUE CIMES



## CIMES DURABLES, UNE DÉMARCHE GLOBALE

Construite au regard des enjeux territoriaux et des spécificités de la montagne, la dynamique CIMES Durables se développe autour de 6 thématiques et de 24 engagements. Ceux-ci ont pour buts de rassembler les stations autour d'objectifs communs en faveur de l'innovation durable de leurs territoires.



# TOURISME DURABLE & CONNECTÉ



## JE M'ENGAGE À ...

### DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Une politique en vue d'atténuer la variabilité saisonnière est mise en œuvre. Les acteurs économiques locaux sont incités à participer à cette évolution afin de pérenniser le tourisme local et les activités économiques.

### RENDRE LES SPORTS D'HIVER ACCESSIBLES

Une politique volontariste permettant au plus grand nombre l'accès aux services est mise en œuvre et l'accueil de classes de neige soutenu. Une politique d'accueil des jeunes à la montagne est élaborée et le tourisme social favorisé.

### OPTIMISER LA GESTION DU DOMAINE SKIABLE

Une stratégie d'optimisation des domaines skiables et de leur utilisation (remontées mécaniques existantes, intégration paysagère, optimisation énergétique, gestion de flux) est définie en concertation avec les exploitants de remontées mécaniques.

Le domaine skiable est cartographié et identifié. Les extensions de domaines skiables respectent la réglementation législative et réglementaire en vigueur.

### PROMOUVOIR L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Considérant que la technologie du numérique est un atout pour l'attractivité des zones touristiques de montagne et un facteur de développement durable, l'aménagement numérique du territoire est promu. Il favorise le déploiement de réseaux de communications électroniques, l'offre de services, l'équipement des populations et des acteurs économiques locaux.

# URBANISME & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



## JE M'ENGAGE À ...

### PARFAIRE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DURABLE DE L'HABITAT

En prenant en compte la capacité de charges du territoire. Une procédure de type « Approche Environnementale de l'Urbanisme » est mise en œuvre. Tout projet d'aménagement urbain doit être motivé par une stratégie socio-économique précise et intégrer une dimension sociale et environnementale. Une politique durable de l'habitat comprenant deux volets est mise en place : priorisation de la rénovation de l'habitat existant et l'intégration dans le processus de construction neuve des performances environnementales (BEPOS, THPE, RT2020, HQE...).

### AMÉLIORER LA PRÉSERVATION ET LA GESTION DES ESPACES

En considérant que les ressources naturelles ont une valeur patrimoniale forte pour le territoire et l'économie. Les sites remarquables et les paysages faisant partie du patrimoine local sont clairement identifiés, protégés et mis en valeur. Conformément à la réglementation en vigueur, pour chaque type d'espace, une stratégie spécifique de préservation ou de protection est définie (espaces naturels, agricoles, urbanisés...). Des mesures adaptées et partenariales sont mises en place pour soutenir les économies agricoles et sylvicoles locales.

### PRIVILÉGIER LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI

En mettant en œuvre un programme de rénovation et d'optimisation de son patrimoine bâti. La remise en tourisme de ce patrimoine est privilégiée. L'ensemble du patrimoine de la collectivité répond aux réglementations en vigueur.

### DEVENIR TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE

En s'engageant dans un processus, élaboré en concertation avec les acteurs économiques locaux, qui fait l'objet d'une approche spécifique, du type ISO 50001, Citergie, TEPOS... Un diagnostic global de la consommation énergétique sur le territoire communal est dressé (consommation, production et potentiel de production ENR). Des évaluations sectorielles progressivement étendues à l'ensemble du territoire communal, peuvent être prévues, en fonction des contraintes budgétaires et des différents programmes d'investissement en cours.

# SOCIAL & ÉDUCATION



## JE M'ENGAGE À ...

### GARANTIR L'ACCÈS À TOUS

Un programme qui garantit au plus grand nombre l'accès aux espaces publics est mis en œuvre. Une offre touristique pour au moins 2 des 4 familles de handicap est développée (auditif, mental, moteur et visuel) en s'engageant à élargir cette offre aux autres familles de handicap et proposer de nouvelles prestations accessibles.

### CONTRIBUER AU MAINTIEN ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA POPULATION LOCALE

Par la mise en place d'une politique prenant en compte les personnes âgées, les jeunes et les personnes à faibles revenus. L'artisanat et le commerce local via les circuits courts sont favorisés.

### INFORMER ET SENSIBILISER LES TOURISTES

Aux enjeux du développement durable et aux actions de la commune dans ce domaine. Une dynamique pédagogique est créée, afin qu'ils soient des acteurs privilégiés pendant leur séjour (tri des déchets, économies d'énergies et d'eau, respect de la biodiversité...).

### INTÉGRER LES SAISONNIERS

En organisant un accueil et un accompagnement spécifiques prenant en compte leurs spécificités. Les informations et formations leurs sont apportées, en étant particulièrement attentif aux conditions d'hébergements et de travail (Maison des saisonniers, site internet dédié, guichet unique, association...).

# ENVIRONNEMENT & RESSOURCES



## JE M'ENGAGE À ...

### MAITRISER LES IMPACTS ANTHROPIQUES (QUALITÉ DE L'AIR ET DES MILIEUX AQUATIQUES, CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUTION DES SOLS, AGRICULTURE BIO...)

Une politique volontariste permettant de réduire les impacts de l'activité économique et touristique sur l'environnement est mise en œuvre. L'ensemble des acteurs concernés est sensibilisé.

### OPTIMISER LA GESTION DES DÉCHETS (DÉCHETS, ASSAINISSEMENT, SALAGE...)

Produits par les populations permanentes, temporaires et les acteurs économiques par leur réduction, valorisation et traitement. Les déchets solides (tri des déchets, compostage, réduction à la source...) et les déchets liquides (assainissement, traitement de l'eau...) sont intégrés dans cette dynamique.

### PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ

Situés sur le territoire et considère le maintien de la diversité de la faune, de la flore et de la biodiversité comme des objectifs prioritaires. Un inventaire du patrimoine faunistique et floristique est élaboré et, en fonction des ressources humaines et financières, un observatoire local crée. Les outils législatifs et réglementaires existants (zones humides, trames vertes et bleues, zones Natura 2000 par exemple) sont utilisés et ces instruments de protection sont valorisés auprès des populations locales et touristiques. Le respect des milieux naturels et des espaces protégés est promu auprès des habitants, des vacanciers et des scolaires.

### ASSURER UNE PARFAITE GESTION DE L'EAU

Par l'évaluation des ressources en eau et la mise en place d'indicateurs de suivi. Un processus de dialogue entre tous les usagers de cette ressource (milieu naturel, agriculture, pêche, loisir, hydroélectricité, neige de culture...) est organisé. Pour optimiser la gestion de l'eau et sa consommation (qualité de l'eau et des réseaux, récupération des eaux de pluies, microcentrales électriques...) la commune veille au bon dimensionnement et fonctionnement des installations collectives.

# TRANSPORT & MOBILITÉ



## JE M'ENGAGE À ...

### PERFECTIONNER LES DÉPLACEMENTS INTRA-MUROS

Sont ainsi valorisés, développés et organisés : les modes de déplacements alternatifs à la voiture, les transports collectifs, les aires de stationnement afin d'inciter les touristes à ne pas utiliser leurs véhicules, la mise à disposition des véhicules électriques ou hybrides en auto-partage sur la station, la circulation des piétons avec des aménagements appropriés, l'usage des transports en commun et du covoiturage par le personnel permanent et saisonnier de la station. La politique tarifaire est adaptée en fonction de chacune des populations concernées (jeunes, saisonniers, personnel de la station, sans emplois, personnes âgées, familles, touristes...).

### AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS EXTRA-MUROS

En concourant à la mise en œuvre d'une politique incitative des transports extra-muros, notamment en informant et en sensibilisant les usagers. Une offre alternative à la voiture individuelle est construite et identifiée en provenance des principaux pôles urbains régionaux, en concertation avec les différentes collectivités territoriales et intercommunalités concernées. Des incitations sont proposées, favorisant le covoiturage et/ou l'acquisition de véhicules propres.

### OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS NATIONAUX

En mettant en place différentes initiatives pour optimiser le déplacement des personnes sur les longues distances, tout particulièrement à l'occasion des déplacements des vacanciers, du lieu de résidence à la destination d'accueil. Ces actions sont développées en concertation avec les acteurs privés (hébergeurs : locations décalées, transporteurs : derniers kilomètres) et (para)publics (régions, aménagement des gares routières), SNCF.

### AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ET OPTIMISER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Engagée dans une démarche de type Plan de Déplacement Entreprise, une dynamique interentreprises est animée, favorisant le report modal des déplacements salariés dans le cadre du travail. Les entreprises sont sensibilisées afin qu'elles mettent œuvre cette démarche. Le transport de marchandises pour la déserte de la station fait l'objet d'une stratégie d'optimisation des tournées (taux de chargement, performance des véhicules...) et de développement des circuits courts.

# GOUVERNANCE & STRATÉGIE



## JE M'ENGAGE À ...

### ASSOCIER LA POPULATION LOCALE AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL (CONCERTATION, CO PILOTAGE)

En promouvant une politique de démocratie participative. Une instance de concertation est créée pour assurer le suivi de l'application de la démarche CIMES DURABLES et de la mise en œuvre des actions publiques en matière de développement durable. Cette instance de concertation peut revêtir la forme d'un comité local piloté par le maire de la commune ou un adjoint. Elle est composée de manière équilibrée d'élus locaux, de professionnels, de citoyens et de représentants des associations concernées.

### FORMER ET INFORMER LES POPULATIONS LOCALES

En créant une instance de concertation ad hoc ou un comité local, des actions relatives au développement durable mises en œuvre et des initiatives prises par les acteurs économiques locaux. Tous les moyens de communication disponibles sont utilisés : bulletins municipaux, radios locales et médias régionaux. Des actions d'information et de sensibilisation sont organisées auprès des enfants scolarisés sur le territoire communal et leurs initiatives sont promues. Les acteurs économiques de la station (hôteliers, restaurateurs, commerçants, exploitants de remontées mécaniques...) sont invités à valoriser auprès de leurs clients, les initiatives qu'ils prennent en matière de développement durable au sein de leurs entreprises.

### DISPOSER DE STRATÉGIES LOCALES QUALIFIÉES ET ACCESSIBLES

à court, moyen et long terme. Elles doivent pouvoir être consultées par le grand public en mairie, sur le site internet de la station et de l'office de tourisme. Les supports d'information utilisés sont conçus pour être compréhensibles et accessibles à tous. Les actions s'inscrivent dans une démarche prospective dont les termes sont définis dans un document spécifique, accessible à tous publics, permettant de répondre à la question : « Et ma commune dans 10 ans ? ».

### ÉVALUER L'ACTION DE LA COLLECTIVITÉ (ÉVALUATION STRATÉGIES ET IMPACTS)

En fonction des moyens techniques et administratifs, en élaborant des indicateurs de suivi pour chacune des stratégies mises en œuvre. Ces indicateurs de suivi reposent sur des études d'impacts indépendantes. Ils permettent d'identifier les impacts sociaux, économiques et environnementaux. Les actions développées par la commune font l'objet d'une évaluation. Les résultats de ces évaluations sont présentés à la population locale.







# CIMES DURABLES



---

ANMSM - 9, rue de Madrid - 75008 Paris  
bienvenue@stationsdemontagne.fr - Tél : 01 47 42 23 32  
[www.anmsm.fr](http://www.anmsm.fr)

